

DEMANDE DE RETRAIT VOLONTAIRE DE LA CIRCULATION

Article 110 du code de la route de Nouvelle-
Calédonie

- CG.123 -
A remplir par le **demandeur**
(sans rature ni surcharge) et à
déposer ou à adresser au
bureau du guichet unique de
la DITTT

Joindre impérativement l'original de la carte grise ou la déclaration de perte¹ ou de vol².

LE VÉHICULE

N° d'immatriculation : N° d'immatriculation **MARQUE DU VEHICULE :** Cliquez ici pour taper du texte.

LE DEMANDEUR

Mr Mme Mlle Sté Autre : Cliquez ici pour taper du texte.

Nom de naissance : Cliquez ici pour taper du texte. Nom d'usage : Cliquez ici pour taper du texte.

Prénom(s) : Cliquez ici pour taper du texte. Date de naissance : Cliquez ici pour taper du texte.

Tél : Cliquez ici pour taper du texte. Mob : Cliquez ici pour taper du texte. Mail : Cliquez ici pour taper du texte.

Adresse domicile : Adresse physique complète

Code postal : Code postal Commune : Adresse physique complète

Adresse postale : BP :N° BP Code postal : N° BP Commune : N° BP

Toute fausse déclaration est passible des peines prévues par les articles 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal.

La loi modifiée n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit à toute personne physique, justifiant de son identité, un droit d'accès et de rectification de ses données.

(1) Formulaire disponible sur le site : www.dittt.gouv.nc ou à l'accueil de la DITTT

(2) Tout récépissé pour une déclaration de vol doit être établi par les autorités de la police nationale ou de la gendarmerie nationale

*SIGNATURE(S) DU DEMANDEUR(S)**

Fait à commune, le commune

** Nom, qualité du signataire et cachet pour les entreprises/
Du représentant légal si mineur*

RECEPISSE DE DEMANDE DE RETRAIT VOLONTAIRE DE LA CIRCULATION D'UN VEHICULE

LE VÉHICULE

N° d'immatriculation : N° d'immatriculation **MARQUE DU VEHICULE :** N° d'immatriculation

LE DEMANDEUR

Mr Mme Mlle Sté Autre : Cliquez ici pour taper du texte.

Nom de naissance : Cliquez ici pour taper du texte. Nom d'usage : Cliquez ici pour taper du texte.

Prénom(s) : Cliquez ici pour taper du texte. Date de naissance : Cliquez ici pour taper du texte.

Toute fausse déclaration est passible des peines prévues par les articles 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal.

La loi modifiée n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit à toute personne physique, justifiant de son identité, un droit d'accès et de rectification de ses données.

Tampon arrivé DITTT